

Commission des Marchés Publics de l'ETER

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire N °08/CPMP/ETER/2023

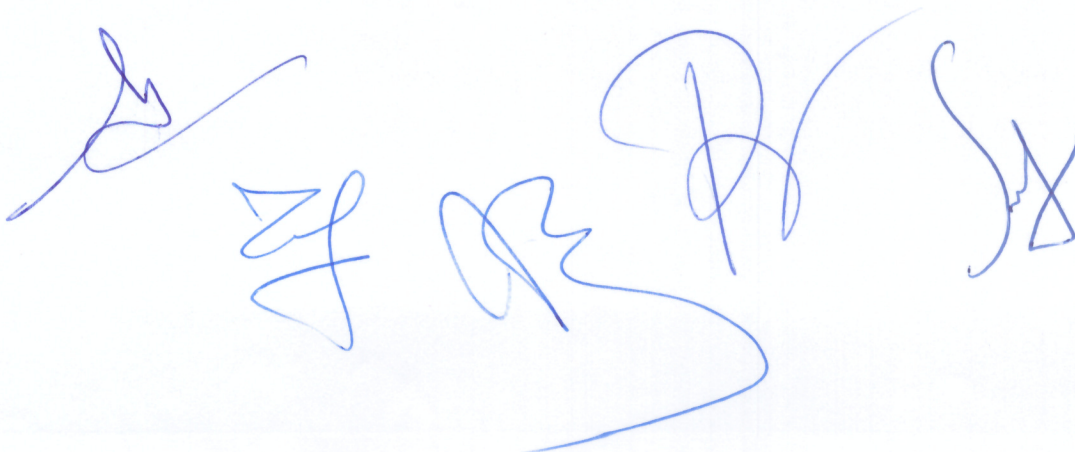
Autorité Contractante : ETER

DAO : 007/CPMP/ETER/2023

Date de publication : 29/12/2022 Sur le site de ARMP

Source de financement : ETER

Séance du : 19/01/2023

The image shows several handwritten signatures in blue ink, likely representing the members of the Commission des Marchés Publics de l'ETER. The signatures are stylized and vary in complexity, with some featuring loops and flourishes. They are arranged horizontally across the bottom of the page.

L'An Deux Mille Vingt Trois le jeudi 19 Janvier, la Commission de passation des marchés publics de l'ETER, s'est réunie dans les locaux de l'ETER pour procéder à l'évaluation des offres reçues dans le cadre de la procédure d'appel à la concurrence pour la (**Fourniture de géogrille**),
Etaient présents

Mr Bâ Aboubacry Président de séance

Membres :

Mr KEBE Nadhirou,
Mr Ahmed Negib NEGIB
Mr MOHAMED SAID DIAH
Mme Faty TOURE

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des soumissions reçues suite au dépouillement de la consultation citée plus haut.

Il ressort de cet examen que :

- Les entreprises suivantes ont répondu dans les délais imposés :

CDI
DID
SMCR-TP

- Les offres ont été ouvertes en présence d'un représentant de soumissionnaire suivant :

SMCR-TP

- Un procès-verbal d'ouverture des plis a été dressé par la Commission de passation des marchés publics et a été signé par l'ensemble des personnes présentes.

La Commission a, par la suite, procédé à l'examen détaillé des offres.

1. Examen de la conformité des offres

Il consiste en la vérification de la conformité des éléments suivants :

- Soumission complétée et signée ;
- Délai de validité des offres ;
- Autres documents, s'il y lieu,

2. Qualification des soumissionnaires

L'élément justifiant la capacité du soumissionnaire à exécuter la commande est :

- Copies des attestations de livraison de fournitures similaires ou exécution de travaux au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.
- Le planning de livraison des fournitures ou d'exécution des travaux tenant lieu de délai contractuel d'exécution.

3. Conformité des fournitures, des travaux ou des services

Elle consiste à vérifier que toutes les fournitures, tous les travaux et services que le soumissionnaire se propose d'exécuter ou de livrer en exécution de la commande sont conformes aux spécifications du Devis Descriptif Quantitatif Estimatif (DDQE). Il s'agit des éléments suivants :

- Caractéristiques techniques des fournitures, travaux ou services à acquérir ;
- Prospectus ;
- etc.

N.B. : Toute offre ne remplissant pas ces critères sera rejetée.

Les entreprises suivantes ont été retenues pour l'évaluation et la comparaison des offres :

CDI
DID

4. Evaluation et comparaison des offres :

L'évaluation des offres va se faire sur la base des critères suivants :

- Vérifier que l'offre est complète (tous les éléments désignés au DDQE sont chiffrés), une offre ne présentant pas tous les éléments sera jugée non conforme
- Corriger toute erreur de calcul :
 - Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
 - Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi ;

Conclusion

Vu ce qui précède, la commission attribue La fourniture de géogrille au soumissionnaire suivant :

DID pour un montant de 63 462 115 MRU TTC (Soixante-trois millions quatre cent soixante-deux mille cent quinze ouguiyas).

Le Président : Mr Bâ Aboubacry

Les membres :

-Mr KEBE Nadhirou,

-Mr Ahmed Negib NEGIB

-Mr MOHAMED SAID DIAH

-Mme Faty TOURE

The image shows four handwritten signatures in blue ink, positioned to the right of the names of the commission members. The signatures are stylized and appear to be written in a cursive or shorthand style. The first signature is for Mr Bâ Aboubacry, the second for Mr KEBE Nadhirou, the third for Mr Ahmed Negib NEGIB, and the fourth for Mr MOHAMED SAID DIAH. There is no signature for Mme Faty TOURE.